

COMPTE-RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL

Du 05 JUILLET 2022 - 18H00

Présents : MM. MANUBY Didier, MEGE Isabelle, ANTUNES Fernand, COURTADON Hélène, MASSON René, LAMYRAND Rémy, GARRACHON Annie, MOREAUX Jacques, THAUVIN Isabelle (arrivée à 18h30), JOUBERTON Philippe, BERNARDIN Ludovic, BUFFARD Frédérique, BRUNET David, EL MANDILI Amel.

Absents excusés : MM. FALKENAU Carole (pouvoir à Mme Mège), FERREIRA (pouvoir à Mme Garrachon), ROSSIGNOL Alexis (pouvoir à M. Manuby), M. MEUNIER Thierry (pouvoir à M. Antunes)

Il a été procédé, conformément à l'article L. 2121-15 du Code Pratique des Collectivités Territoriales, à l'élection d'une secrétaire prise dans le sein du Conseil Municipal. Mme Isabelle MEGE, ayant obtenu la majorité des suffrages, a été désignée pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Le Maire rappelle l'ordre du jour de la présente séance :

- DELEGATIONS DONNEES AU MAIRE
- TRAVAUX
- PROJETS
- AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES
- AFFAIRES FONCIERES
- ASSOCIATIONS
- COMMUNAUTE DE COMMUNES / SYNDICATS
- QUESTIONS DIVERSES

Le compte-rendu du 1^{er} juin 2022 est approuvé à l'unanimité.

DELEGATIONS DONNEES AU MAIRE :

N° mandat	ORGANISME	OBJET	MONTANT
339	Office notarial	Frais de notaire terrain EHPAD	2 245.33 €
350	Auvergne Degré service	Armoire réfrigérée Foyer Rural	2 874.00 €
370	Fleurs et plantes d'Auvergne	Fleurs pour espaces verts	2 609.15 €
375	Prolians	Vêtements de travail	1 022.84 €

TRAVAUX :

Maison de la Solidarité :

Le Maire évoque le déménagement de la maison de la Solidarité. Il fait part des contraintes occasionnées par ce déplacement.

Par ailleurs, il indique que la solution la plus convenable après avoir fait le tour des bâtiments et des espaces libres, s'est avérée être la salle sous le cinéma de par sa configuration.

Des travaux de remise en état ont été réalisés par la Communauté de communes CSM pour assurer ce transfert dans des conditions optimales (pose de chauffage, évier, toilettes, etc...).

Pour renforcer le soutien, l'ensemble des agents techniques ont participé au déménagement de la maison Peyrard. Le Maire fait part au Conseil que cette association sera traitée de la même manière que les autres associations de la commune.

Voirie communautaire :

Les travaux de voirie communautaire concernent les villages de Farges, Sagnes et rue des Bruyères.

Ecole maternelle :

Le changement des menuiseries extérieures est programmé pour fin juillet/début août ainsi que la pose courant août d'un placard de rangement dans la grande salle de motricité.

PROJETS :

Maison de santé pluridisciplinaire :

Une convention pour la location des locaux de la future Maison de santé sera signée avec l'association des professionnels de santé. La procédure nécessite l'intervention d'une juriste pour la rédaction d'un bail professionnel ou d'un bail commercial, pour une mission au prix de 2 280 € TTC. Le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

Le lancement de la consultation des entreprises aura lieu en juillet pendant un mois avec une remise des plis prévue en août.

Gendarmerie :

Le projet de réhabilitation de la brigade de gendarmerie et des logements attenants des gendarmes avance. Le dossier définitif de l'APD et l'estimatif de travaux ont été remis par le Cabinet d'architectes et le bureau d'étude, pour envoi à la Sous-Préfecture de Riom, en complément de la demande de subvention.

AFFAIRES ADMINISTRATIVES ET FINANCIERES :

Plan bibliothèque :

Les écoles avaient pu bénéficier du « plan bibliothèque » afin de revitaliser par l'acquisition de nouveaux livres et ouvrages leur bibliothèque à l'école.

Un budget de 1 500 € avait été proposé par l'Inspection Académique sous réserve d'une participation de la collectivité. La commune avait abondé à hauteur de 500 €. Suite à une discussion avec l'inspecteur Académique précisant que nous avons deux écoles séparées, celui-ci a proposé de valider un montant de 1 500 € pour chaque école.

Courriers collectivités pour les projets :

Le Maire souhaite informer le Conseil Municipal des courriers reçus de la Région et du Département 63.

Le Département 63 a transmis un courrier en date du 4 juin informant le Maire que suite à sa sollicitation, l'école élémentaire était retenue dans le cadre du projet Scolaée.

De même, pour la Région un courrier d'accusé de réception a été reçu concernant un dossier de demande de subvention pour la maison de santé pluridisciplinaire.

Le Maire informe le Conseil Municipal des subventions sollicitées et acquises à ce jour pour les projets à venir :

DSIL : 165 000.00€ pour la Gendarmerie (en cours),

DETR : 180 000.00€ pour la maison de santé pluridisciplinaire (acquise).

Location des anciens bureaux du SIRB :

Le SMADC est intéressé par la location des anciens bureaux du SIRB situés au-dessus de l'OTC suite à une visite avec le directeur. Ces bureaux ne sont pas occupés et la location pourrait permettre de compenser une partie des frais du bâtiment, ce qui n'est pas négligeable en période d'augmentation des coûts. Il est proposé de louer les bureaux à hauteur de 250.00€/mois.

La date d'entrée dans les locaux sera définie avec la commune et l'OTC.

Le Conseil municipal donne son accord à l'unanimité.

AFFAIRES FONCIERES :

Droit de préemption urbain :

Le Conseil municipal décide à l'unanimité de ne pas préempter sur les propriétés suivantes :

- AV 19 d'une superficie de 822 m² avec habitation au prix de 155 000 €
- AW 247 d'une superficie de 1 035 m² avec habitation au prix de 185 000 €.
- AT 268-269 d'une superficie de 1 100 m² avec habitation vendue au prix de 80 000 €.
- AT 324-716-761 d'une superficie de 1 944 m² avec habitation vendue au prix de 170 000 €.
- AV 402 d'une superficie de 665 m² avec habitation vendue au prix de 140 000 €.
- AZ 240-241 d'une superficie de 6 496 m² avec habitation vendue au prix de 160 000 €.
- AV 134 (partie)-135 d'une superficie de 3 958 m² vendue au prix de 35 860 €.

COMMUNAUTE DE COMMUNES COMBRAILLES SIOULE ET MORGE :

Petites Villes de Demain - Schéma directeur d'attractivité :

Le Maire informe le Conseil municipal que dans le cadre de l'opération « Petites Villes de Demain », des subventions peuvent être attribuées par l'intermédiaire de la Communauté de communes Combrailles Sioule et Morge.

Le cahier des charges du schéma d'attractivité de la commune étant rédigé, les demandes de subventions peuvent être déposées dans le cadre de l'enveloppe ingénierie PVD et dans le cadre de l'Aide à la réalisation du Plan Guide du Conseil départemental (taux de subvention 50% du montant HT de l'étude, plafonnée à 20 000€).

Le Conseil municipal doit donner son accord pour l'élaboration d'un schéma directeur par l'intermédiaire de la Communauté de communes Combrailles, Sioule et Morge et solliciter des subventions auprès du Conseil Départemental du Puy-de-Dôme et de la Banque des Territoires pour l'enveloppe ingénierie.

Le Conseil Municipal est d'accord à l'unanimité.

Futur EHPAD :

Le Maire informe le Conseil municipal du **COMMENCEMENT** des travaux du futur EHPAD de la Communauté de Communes CSM sur la commune des Ancizes-Comps. Les terrassements ont commencé pour une durée de deux mois environ. Ensuite la base de vie et une grue seront installées pour un début des travaux de gros œuvre en septembre. Une réunion de chantier a lieu dorénavant tous les mercredis matin.

ASSOCIATIONS :

Un forum des associations est en préparation en lien avec les élus en charge de ce domaine pour les communes des Ancizes-Comps, Saint Georges de Mons et Queuille. Cette année 2022, la 1ère édition aura lieu à Saint Georges de Mons le 3 septembre 2022. Chaque année, ce forum associatif sera organisé dans une commune différente. Cela évitera les doublons et permettra de réunir un nombre important d'associations sur un même site.

QUESTIONS DIVERSES /INFORMATIONS :

- Point sur orage de grêle du 05 et 06 juin
- Aciéries Aubert et Duval/ERAMET : signature d'un protocole avec Safran, Airbus et ACE
- Courrier de soutien du SIRB à la commune suite à l'orage de grêle,
- Proposition de l'usine Aubert et Duval de céder à la commune un marteau pilon
- Visite station d'épuration le samedi 18 juin au matin
- Journée du 18 juin à la salle de l'USGA
- Vernissage Exposition de peintures Oracle le 24 juin
- Compte-rendu de la réunion de l'ADEME (Philippe Jouberton)
- Compte-rendu de la réunion de la commission Transition écologique (David Brunet)

- Compte-rendu de l'Assemblée générale du SMADC (Annie Garrachon)
- Spectacles des écoles maternelle et élémentaire
- Compte-rendu des 2 Conseils d'école maternelle et élémentaire (Isabelle Mège)
- Compte-rendu de la journée d'information au 92^{ème} régiment à Clermont-Ferrand (Annie Garrachon, correspondante Défense),
- Compte-rendu de la réunion de l'Union Départementale des CCAS à St Gervais d'Auvergne (Hélène Courtadon)
- Compte-rendu de la réunion du SIRB (Frédérique Buffard),
- Informations concernant le panneau lumineux (Isabelle Mège)
- Installation de la fibre optique à La Poste (Isabelle Mège)
- Pot agents et départs en retraite
- Point sur le dossier Richard à Tournobert (Jacques Moreaux)
- Concours des maisons fleuries et concert le 17 juillet à l'église de Comps (Annie Garrachon)
- Cérémonies aux monuments aux Morts du 14 juillet 2022, apéritif servi au Foyer Rural
- Vide-Village du 14 juillet de 7h00 à 19h00 au village de Farges
- Manifestation le 17 juillet Apéro-concert par l'association Chamboule Tout Théâtre
- Don d'anciennes décorations type Noël par la pharmacie à la Commune

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20H15.